

③

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS INDEX		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG 918 684	FH 34 160	FI 952 844	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 918 684	FK 34 160	FL 952 844	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP 53 071	
	Autres produits (1) (11)			FQ 796	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 1 006 711
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 381 604	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX 3 526	
	Salaires et traitements *			FY 335 517	
	Charges sociales (10)			FZ 152 694	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA 10 838
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC 25 153
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
Autres charges (12)			GE 31 626		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 940 958	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG 65 753	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW 65 753	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

## COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS INDEX		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	500	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	80	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	80	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI	420	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	12 429	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	1 007 211	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	953 467	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	53 744	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDE				80		
PRODUIT CESSION VH					500	
				Exercice N		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs	

**SAS INDEX**

83 RUE CHARDON LAGACHE

75016 PARIS

***Annexes légales***

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

édité le 15/09/2023

**PREAMBULE**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 888 170,99 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 53 743,60 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

## SOMMAIRE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Edité le 15/09/2023

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

### COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social

### ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices

## 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

### 1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

**1.2 - CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**2 - CHANGEMENTS DE METHODE**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

**3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**

## ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 15/09/2023

## 4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	5 753		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	31 784		
Matériel de transport	60 818		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	48 292		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	140 894		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	9 600		
TOTAL	9 600		
TOTAL GENERAL	156 247		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			5 753	5 753
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			31 784	31 784
Matériel de transport		19 190	41 628	41 628
Matériel de bureau, informatique, mobilier			48 292	48 292
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		19 190	121 704	121 704
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			9 600	41 209
TOTAL			9 600	41 209
TOTAL GENERAL		19 190	137 057	168 666

## ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 15/09/2023

## 5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 753			5 753
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	26 676	5 108		31 784
Matériel de transport	56 475	4 343	19 190	41 628
Matériel de bureau, informatique, mobilier	46 905	1 387		48 292
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	130 057	10 838	19 190	121 704
TOTAL GENERAL	135 809	10 838	19 190	127 457

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	5 108				
Matériel de transport	4 343				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	1 387				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	10 838				
TOTAL GENERAL	10 838				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

## ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 15/09/2023

## 6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
<b>TOTAL Provisions règlementées</b>				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
<b>TOTAL Provisions</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	76 102	25 153	53 071	48 184
Autres dépréciations				
<b>TOTAL Dépréciations</b>	<b>76 102</b>	<b>25 153</b>	<b>53 071</b>	<b>48 184</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>76 102</b>	<b>25 153</b>	<b>53 071</b>	<b>48 184</b>
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		25 153	53 071	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

## ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 15/09/2023

## 7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	9 600		9 600
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	158 112	158 112	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	7	7	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	11 719	11 719	
- T.V.A.	20 265	20 265	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	161	161	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>199 864</b>	<b>190 264</b>	<b>9 600</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	32 266	32 266		
Personnel et comptes rattachés	320 862	320 862		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	185 232	185 232		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	16 957	16 957		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	6 806	6 806		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	27 900	27 900		
Autres dettes	15	15		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	24 522	24 522		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>614 559</b>	<b>614 559</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

**8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)****8.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 726
Dettes fiscales et sociales	474 720
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	476 445

**8.2 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice		
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice		

Commentaires:

**9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)****9.1 - EFFECTIF MOYEN**

	Personnel salarie	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL		

Commentaires:

## ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 15/09/2023

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000
b ) Nombre d'actions émises	2 250	2 250	2 250	2 250	2 250
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	952 844	938 375	904 015	1 015 156	1 010 033
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	49 092	121 588	80 384	85 149	-21 645
c ) Impôt sur les bénéfices	12 429	24 148	16 985	7 019	14 441
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	36 663	97 440	63 399	78 130	-36 086
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	53 744	87 204	49 255	43 999	60 157
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	16	43	28	35	-16
b ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	24	39	22	20	27
c ) Dividende versé à chaque action					
<b>IV - Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés					
b ) Montant de la masse salariale	335 517	264 303	312 477	331 389	319 552
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	152 694	115 036	139 206	138 534	138 891

Observations complémentaires

Désignation de l'entreprise : <u>SAS INDEX</u>		1   2															
Adresse de l'entreprise : <u>83 RUE CHARDON LAGACHE 75016 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent *   1   2															
Numéro SIRET * <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">0</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">7</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">0</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">0</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">0</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">7</td> </tr> </table>		6	1	2	0	3	6	7	6	4	0	0	0	2	7	Néant <input type="checkbox"/> *	
6	1	2	0	3	6	7	6	4	0	0	0	2	7				
		Exercice N clos le,   3   1   1   2   2   0   2   2															
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3													
Capital souscrit non appelé (I)		AA															
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC														
	Frais de développement *	CX	CQ														
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 753													
	Fonds commercial (1)	AH	AI														
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK														
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM														
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO														
	Constructions	AP	AQ														
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS														
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	121 704													
	Immobilisations en cours	AV	AW														
	Avances et acomptes	AX	AY														
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT														
	Autres participations	CU	CV														
	Créances rattachées à des participations	BB	BC														
	Autres titres immobilisés	BD	BE														
	Prêts	BF	BG														
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	9 600													
TOTAL (II)		BJ	BK	137 057      127 457      9 600													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM													
		En cours de production de biens	BN	BO													
		En cours de production de services	BP	BQ													
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS													
		Marchandises	BT	BU													
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW													
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	158 112      48 184      109 928												
		Autres créances (3)	BZ	CA	32 152      32 152												
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC													
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE													
	Disponibilités	CF	CG	736 491      736 491													
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI														
TOTAL (III)		CJ	CK	926 755      48 184      878 571													
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW															
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM															
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN															
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 063 812      175 641      888 171												
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP													
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :		CR													
Immobilisations :		Stocks :		Créances :													

Désignation de l'entreprise		SAS INDEX		Néant	*
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....125.000.....)	DA		125 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....)	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD		12 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ )	DG			
	Report à nouveau	DII		51 634	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		53 744	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL		242 877	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		27 900	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		30 735	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		32 266	
	Dettes fiscales et sociales	DY		529 857	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		15	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		24 522	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC		645 294	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		888 171	
RENVOLS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		645 294	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

**SOCIETE INTERNATIONALE D'EXPERTISE**  
**"INDEX"**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de EUR 125 000**  
**83, rue Chardon Lagache – 75016 PARIS**  
**RCS PARIS B 612 036 764**

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

**PROCES-VERBAL**

**DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**DU 30 JUIN 2023**

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE TRENTE JUIN à 16 HEURES 30

Les actionnaires de la Société Internationale d'Expertise « INDEX », Société par Actions Simplifiée au Capital de EUR 125 000 se sont réunis au Siège Social, en Assemblée Générale, sur convocation verbale et sans délai, tous les associés étant présents ou représentés.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance, par les actionnaires présents représentant la totalité du capital :

- Madame Evelyne HENAULT possédant 2250 actions
- Monsieur Jean-Paul LAMAIN possédant 250 actions

Madame Evelyne HENAULT, en sa qualité de Président, préside la séance.

Monsieur Jean-Paul LAMAIN est le deuxième actionnaire présent à l'Assemblée et acceptant cette fonction est nommé comme scrutateur.

Le Président constate que la feuille de présence certifiée exacte par les Membres du Bureau fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés, possèdent le quorum requis. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.



Le Président donne, ensuite, lecture du rapport de gestion du Président et de l'ordre du jour de l'Assemblée

Ces lectures terminées, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix, les résolutions :

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés, et lui donne quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

#### SECONDE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constate qu'il n'existe aucune nouvelle convention visée à l'article L 227-10 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la répartition des résultats de l'exercice, proposée par le Président et décide, en conséquence, que le résultat 2022 s'élevant net à la somme de :

	EUR	53 743,60
auquel s'ajoute le report à nouveau de	EUR	51 633,87
		-----
Formant un total distribuable de	EUR	105 377,47
		=====
est ainsi affecté :		
- au dividende soit 20,00 EUR par action		-55 600,00
- au report à nouveau	EUR	49 777,47

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux, soit au plus tard le 30 septembre 2023.

Rappel des dividendes des 3 derniers exercices distribués en :

« 2019 18,20 € par titre dividende total 45500 € éligible à l'abattement de 40 %

« 2020 20 € par titre dividende total 50 000 € éligible à l'abattement de 40 %

« 2021 35,56 € par titre dividende total 88 900 € éligible à l'abattement de 40 %

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Bureau.

Fait à Paris, le 30 Juin 2023

Evelyne HENAULT



Jean-Paul LAMAIN



**SOCIETE INTERNATIONALE D'EXPERTISE**  
**"INDEX"**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de EUR 125 000**  
**83, rue Chardon Lagache – 75016 PARIS**  
**RCS PARIS B 612 036 764**

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

**PROCES-VERBAL**

**DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**DU 30 JUIN 2023**

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE TRENTE JUIN à 16 HEURES 30

Les actionnaires de la Société Internationale d'Expertise « INDEX », Société par Actions Simplifiée au Capital de EUR 125 000 se sont réunis au Siège Social, en Assemblée Générale, sur convocation verbale et sans délai, tous les associés étant présents ou représentés.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance, par les actionnaires présents représentant la totalité du capital :

- Madame Evelyne HENAULT possédant 2250 actions
- Monsieur Jean-Paul LAMAIN possédant 250 actions

Madame Evelyne HENAULT, en sa qualité de Président, préside la séance.

Monsieur Jean-Paul LAMAIN est le deuxième actionnaire présent à l'Assemblée et acceptant cette fonction est nommé comme scrutateur.

Le Président constate que la feuille de présence certifiée exacte par les Membres du Bureau fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés, possèdent le quorum requis. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.



Le Président donne, ensuite, lecture du rapport de gestion du Président et de l'ordre du jour de l'Assemblée

Ces lectures terminées, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix, les résolutions :

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés, et lui donne quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

#### SECONDE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constate qu'il n'existe aucune nouvelle convention visée à l'article L 227-10 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la répartition des résultats de l'exercice, proposée par le Président et décide, en conséquence, que le résultat 2022 s'élevant net à la somme de :

	EUR	53 743,60
auquel s'ajoute le report à nouveau de	EUR	51 633,87
		-----
Formant un total distribuable de	EUR	105 377,47
		=====
est ainsi affecté :		
- au dividende soit 20,00 EUR par action		-55 600,00
- au report à nouveau	EUR	49 777,47

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux, soit au plus tard le 30 septembre 2023.

Rappel des dividendes des 3 derniers exercices distribués en :

« 2019 18,20 € par titre dividende total 45500 € éligible à l'abattement de 40 %

« 2020 20 € par titre dividende total 50 000 € éligible à l'abattement de 40 %

« 2021 35,56 € par titre dividende total 88 900 € éligible à l'abattement de 40 %

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Bureau.

Fait à Paris, le 30 Juin 2023

Evelyne HENAULT



Jean-Paul LAMAIN



**SOCIETE INTERNATIONALE D'EXPERTISE**  
**"INDEX"**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de EUR 125 000**  
**83, rue Chardon Lagache – 75016 PARIS**  
**RCS PARIS B 612 036 764**

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

**PROCES-VERBAL**

**DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**DU 30 JUIN 2023**

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE TRENTE JUIN à 16 HEURES 30

Les actionnaires de la Société Internationale d'Expertise « INDEX », Société par Actions Simplifiée au Capital de EUR 125 000 se sont réunis au Siège Social, en Assemblée Générale, sur convocation verbale et sans délai, tous les associés étant présents ou représentés.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance, par les actionnaires présents représentant la totalité du capital :

- Madame Evelyne HENAULT possédant 2250 actions
- Monsieur Jean-Paul LAMAIN possédant 250 actions

Madame Evelyne HENAULT, en sa qualité de Président, préside la séance.

Monsieur Jean-Paul LAMAIN est le deuxième actionnaire présent à l'Assemblée et acceptant cette fonction est nommé comme scrutateur.

Le Président constate que la feuille de présence certifiée exacte par les Membres du Bureau fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés, possèdent le quorum requis. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.



Le Président donne, ensuite, lecture du rapport de gestion du Président et de l'ordre du jour de l'Assemblée

Ces lectures terminées, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix, les résolutions :

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés, et lui donne quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

#### SECONDE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constate qu'il n'existe aucune nouvelle convention visée à l'article L 227-10 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la répartition des résultats de l'exercice, proposée par le Président et décide, en conséquence, que le résultat 2022 s'élevant net à la somme de :

	EUR	53 743,60
auquel s'ajoute le report à nouveau de	EUR	51 633,87
		-----
Formant un total distribuable de	EUR	105 377,47
		=====
est ainsi affecté :		
- au dividende soit 20,00 EUR par action		-55 600,00
- au report à nouveau	EUR	49 777,47

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux, soit au plus tard le 30 septembre 2023.

Rappel des dividendes des 3 derniers exercices distribués en :

« 2019 18,20 € par titre dividende total 45500 € éligible à l'abattement de 40 %

« 2020 20 € par titre dividende total 50 000 € éligible à l'abattement de 40 %

« 2021 35,56 € par titre dividende total 88 900 € éligible à l'abattement de 40 %

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Bureau.

Fait à Paris, le 30 Juin 2023

Evelyne HENAULT



Jean-Paul LAMAIN

